

BIENVENUE DANS VOTRE RÉSIDENCE

La Varangue



agora
SERVICES

passport d'avenirs ●●●●●



Résidence LA VARANGUE

1 rue Nicolas Appert - 56100 LORIENT

02 97 21 56 03

contact-lavarangue@agoraservices.fr



résidence Jeunes Agora Services Lorient

> Accueil

Du lundi au vendredi. Horaires indiqués sur la porte de la résidence. Renseignements : 02 97 21 56 03

> Présence de nuit

Chaque nuit, un agent d'accueil est de permanence pour toutes les résidences AGORA Services, de 21h00 à 7h00. Il est joignable au 06 01 07 48 25

En cas de besoin, vous pouvez appeler l'accueil de la résidence Les Grands Larges au 02 97 21 08 62.

> Accès

L'accès à la Résidence se fait avec le badge d'accès en journée et de nuit par la porte principale.

> Gestion de site

- Jean-Luc JOLIBOIS, responsable
- Jean-François GUILLEMET, responsable adjoint
- Françoise LE DARZ, assistante

> Animation socio-éducative

Anaïs POIRIER et Jean-Pierre HENRIO sont chargés de la gestion locative, de l'accompagnement des résidents et de la vie collective

> Agents d'accueil

Ils sont chargés de l'accueil en soirée, veillent à la sécurité des résidents et à la tranquillité de la résidence la nuit.

Vos INTERLOCUTEURS
Vos INTERLOCUTEURS
Vos INTERLOCUTEURS

Toute l'équipe de la résidence La Varangue vous souhaite la bienvenue !

Vous venez d'emménager au sein de la résidence et ce livret a pour but de vous aider dans votre installation et vous donner des informations utiles à votre intégration dans ce nouveau lieu et/ ou nouvelle ville.

Notre association adhère à l' UNHAI et ses principes :

« Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics. C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité. »

Nous vous souhaitons une bonne installation !

AGORA Services : bretonne, solidaire et ... passeport d'avenirs

Depuis le début de nos activités, il y a plus de soixante ans, notre mission est d'accueillir des personnes, ayant des attentes, des besoins, des profils, très variés. Nous les accompagnons et les aidons dans leur transition résidentielle, professionnelle, etc... Appuyés sur nos valeurs associatives, nous avons développé nos activités autour de trois axes fondateurs :

La mixité

Pour nous, la mixité est une richesse. Nous ne nous contentons pas de mélanger jeunes et seniors, salariés et demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise et apprentis, nous favorisons leur rencontre pour créer une dynamique dont chacun tire avantage.

L'innovation

Répondre aux besoins d'un public divers suppose une exigence de qualité et de régularité pour tous les clients, quelque soit leur âge, leur situation, leurs besoins. Une préoccupation qui implique que nous soyons toujours attentifs à satisfaire leurs souhaits.

Le développement territorial durable

Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous sommes pleinement acteur du développement de notre territoire. Nous menons nos actions en intégrant d'une part tout l'enjeu et toute l'exigence du développement durable de notre territoire, et d'autre part, en apportant les services attendus par les personnes que nous accueillons.

Depuis notre création, en 1956, nous accueillons des jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité géographique ou professionnelle.

Qu'ils soient salariés, apprentis, stagiaires en formation, scolaires ou étudiants, la résidence jeunes offre une réponse à leur besoin de logement quelle qu'en soit la durée, même très courte.

À SAVOIR
À SAVOIR
À SAVOIR



> Accompagnement

Des rencontres individuelles avec le gestionnaire ou l'animatrice sont possibles pour connaître vos droits et vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne (démarches administratives et professionnelles).

> Panneaux d'affichage

Des informations concernant les transports, la vie culturelle et sportive, la prévention santé, l'emploi sont actualisés sur les panneaux d'affichage de la résidence.



> Animation

Quatre soirées par semaine vous sont proposées. Elles ont pour but de vous faire rencontrer les autres résidents et de vous faire découvrir la ville et son environnement.

Pour vous tenir informé (e) plusieurs moyens :

- Le planning hebdomadaire et les affiches de présentation dans le hall de la Résidence
- La page Facebook : [résidence Jeunes Agora Services Lorient](#)

Exemples d'animations : atelier cuisine, cinéma, bowling, activités sportives, jeux de société, laser games, sorties théâtre, etc.

> Internet

Ce service est accessible dans tous les logements, via Wifirst, au tarif de 19.99 € par mois (connexion avec mot de passe et possibilité d'appeler sur les téléphones fixes en métropole). Il existe également des tarifs à la semaine.



Pour vous connecter, il vous suffit d'ouvrir votre navigateur de recherche après avoir sélectionné le réseau Wifirst de la résidence. Ensuite, il ne vous reste qu'à suivre les instructions sur la page d'accueil de Wifirst... la connexion est immédiate.

> Repas

Le **Resto Facile !** vous accueille au cœur de l'espace des Grands Larges. Service en self. Formules de repas «Résident» à tarif préférentiel.

> Machine à laver

Une machine à laver est à votre disposition dans la résidence. Tarif du jeton de lavage : 2.00 € ttc

> Conseil de vie sociale

Un Conseil de vie sociale à lieu 2 à 3 fois par an. Les résidents donnent leur avis et peuvent faire des propositions sur le fonctionnement de la Résidence Jeunes, la vie quotidienne, les activités, l'animation, les projets d'équipements. Le Conseil de vie sociale élit un représentant des résidents qui siège au Conseil d'administration de l'association.

> Arrêt de bus

L'arrêt le plus proche est l'arrêt A. GUILLEMOT. Il est desservi par les lignes :

- 1A et 1B : Rond Point Keryado – gares d'échange – Rond point Keryado
- 22 : Lanester Grande Lande – Ploemeur les Pins
- 30 : Caudan Kério – Lorient – Ploemeur Fort Bloqué
- 31 : Cléguer la Croix Rouge – Ploemeur le Courégant
- 60 : Ploemeur Kerbernès – Guidel Plages

> Badge d'accès

Un badge vous est remis lors de votre arrivée avec la clé de votre logement et celle de votre boîte aux lettres. Ce badge vous sera facturé 15.00 € si vous le perdez.

> Entretien des logements

Un état des lieux de votre logement est effectué à votre arrivée et à votre sortie. Tout dégât, ou manque d'entretien du logement vous sera facturé et sera déduit du montant de votre caution. (pour information, 1h00 de ménage vous sera facturée 25.00 €).

Chaque résident est responsable de l'entretien de son logement pendant son séjour.

En cas de problème technique pendant votre séjour, merci de le signaler rapidement à l'accueil de la résidence afin que le nécessaire soit fait dans les meilleurs délais.

> Tri sélectif et local poubelles

C'est à chacun d'être vigilant dans le tri de ses déchets dans son logement, mais également dans le local poubelles, situé à l'extrémité de la résidence. Pour y accéder, il suffit d'utiliser le badge vous permettant d'entrer dans la résidence.

Les containers à verre et les containers à journaux-magazines sont situés juste en face du local poubelles de la résidence.

Une documentation vous est remise à votre arrivée pour vous aider à bien faire le tri.

> Parking

Tous les parkings devant et autour de la résidence sont en libre accès.

> Deux-roues

Le local à vélos et le local à deux roues motorisés sont situés au bout de la résidence. Si vous en avez besoin, il vous suffit de passer à l'accueil de la résidence pendant les horaires d'ouverture pour obtenir une clé de l'un de ces locaux.

Pour rappel, votre deux roues doit être attaché avec un cadenas, même dans le local.

SAMU	POLICE	POMPIERS
15	17	18

Pharmacie de garde : composez le 3237

Médecins les plus proches :

Docteurs GUELEC, LE BIGOT, LE BERRE et SIMON
1 rue Ventspils / 02 97 83 09 10

CAF : 26, rue de Clisson / 0 810 25 56 10

CPAM : 3, avenue Anatole France / 36 46

Mairie : 2, boulevard Général Leclerc / 02 97 02 22 00

Pole Emploi : Tél : 3949

- Lorient Dumont : 39 rue de la Villeneuve

- Lorient Marine : 9 rue François Toullec

CCAS : 50, cours de Chazelles / 02 97 02 23 67

Mission Locale : 44, avenue de la Marne / 02 97 21 42 05

BIJ : rue Sarah Bernhardt - Esplanade du Moustoir / 02 97 84 84 57

ADRESSES & numéros utiles

LOISIRS & sorties

- Médiathèque
4, place François Mitterrand
02 97 84 33 60
 - Cinéma
Cinéville / 4, bd Marechal Joffre
56100 Lorient
 - Piscine
Centre aquatique du Moustoir /
Esplanade du Moustoir
02 97 02 59 30
 - Salles de spectacle
Grand Théâtre / Place de l'hôtel
de ville
02 97 02 22 77
- CDDB / 11, rue Claire Droneau
02 97 83 01 01
- Le Manège / 10, rue Colbert
56100 Lorient

TYPE de LOGEMENT	TARIFS
Studio 15 à 16 m ²	320.00 €
Studio 18 m ²	354.00 €

> Règlement des loyers

Les redevances s'entendent toutes charges comprises : l'eau, l'électricité et le chauffage sont inclus dans le loyer. Les factures des logements sont éditées à chaque fin de mois et distribuées dans les boîtes aux lettres. Les factures sont à régler pour le 10 du mois suivant auprès du service d'accueil de la résidence, aux horaires d'ouverture. Si vous percevez l'aide au logement (APL), elle est versée directement à AGORA Services et déduite de votre facture. Vous ne réglez donc que la différence.

Nous faisons un relevé de compteur tous les mois. Si votre consommation dépasse les provisions en électricité (30.00 €), un surcoût vous sera demandé.

Un dépôt de garantie égal au montant d'un loyer vous est demandé à votre arrivée.

Lors de votre première facture, il vous est demandé de régler l'adhésion à l'association : 7.00 €.

Une assurance à tarif privilégié (3.00 € / mois) vous est proposée en option.

Aides possibles : APL, Loca-Pass, mobili-jeunes (pour les apprentis).

Renseignez vous à l'accueil de la résidence.

> Départ du logement

Pensez à nous signaler votre départ au plus tard une semaine avant.

Pour cela, il vous suffit de passer à l'accueil de la résidence pour récupérer le formulaire de préavis et fixer l'état des lieux de sortie avec la personne présente sur la résidence. Une fiche sur le ménage attendu à votre sortie de logement vous sera remise à cette occasion afin de préparer au mieux votre départ.

Le remboursement de votre caution se fera sous un délai d'un mois environ par le service comptable de la résidence.

Pensez à faire votre changement d'adresse dans les meilleurs délais, nous ne pourrions pas vous faire suivre votre courrier.

Pensez également à résilier votre abonnement Wifirst avant le 20 du mois pour ne pas être débité le mois suivant.

Si vous laissez du matériel à votre départ, il sera gardé un mois, puis il sera donné à des œuvres caritatives (Secours Populaire, Emmaüs...)

